



Altercation avec un mineur

Par **Doraguess**, le **27/01/2016 à 23:50**

Bonjour, un jeune homme de 17 ans et 8 mois c présenter chez moi pour récupérer son chien . Il sent est pris à ma fille de 10 ans insulté et menace de mort. Mon mari lui a dit de partir celui ci et venu vers lui poing fait pour le frappe, mon mari la repousse il a perdu l'équilibre et tombé à terre . Il c'est relève et à sont tour il a frappé mon mari ,la mi à terre et la rué de coups de pied dans ces parti intime (il la bien stipule dans sa plainte). Mon mari avais subi 10 mois avant une importante opérations qui lui a imflige une peritonite et 7 jours de coma et une hospitalisation de 3 mois et une perte de poids de 50 kg .sont et à de santé était très fragile à cette époque. Nous somme passer au tribunal et mon mari a était condamné à lui verser 3600 €. Pour griffure profondeur au visage et avant bras (chose qu'il n'avait pas en partent de chez nous).nous avons fait appelle à Aix et je voudrais savoir ci moi la maman je peu portait plainte pour insulté et menace de mort sur enfant mineur plus 1 an après avec un témoin à l'appui. Cordialement .